

La maman de Philippine désespérée par la décision du Conseil Constitutionnel

écrit par Christine Tasin | 21 septembre 2025



h



Il y a juste un an, on retrouvait le corps supplicié de Philippine... Et rien n'a changé, nos filles, nos jeunes, nos vieilles.. sont toujours autant exposées aux étrangers dangereux... La mère de Philippine est désespérée : « *L'abrogation de la loi Marleix m'a*

écœurée et anéantie. Comment des hommes et des femmes peuvent prendre le risque que nos jeunes soient assassinés ? »

Le Conseil constitutionnel a censuré la loi Marleix qui visait à allonger jusqu'à 210 jours la durée de rétention pour les étrangers dangereux.

Or, l'assassin de Philippine, Marocain, qui avait été condamné pour un premier viol en 2021 avait été autorisé à sortir du Centre de Rétention administrative où il était enfermé dans l'attente de son expulsion... quelques jours avant qu'il ne croise le chemin de la pauvre Philippine.

Le Conseil constitutionnel protège les étrangers dangereux !

La video est courte mais elle suffit à dénoncer les responsables du meurtre de Philippine et de toutes les autres petites victimes de migrants violeurs et/ou assassins.

Oui, on a failli avoir une loi allongeant la durée de rétention administrative... Chacune des 2 Chambres avait voté (pour les 2/3, pas à l'unanimité...!!!) pour cet allongement. Les députés et sénateurs avaient voté pour, en tant que représentants du peuple.

Le Conseil d'Etat avait cassé la loi...

Fichu Conseil d'Etat. Conseil d'Etat assassin.

La scène est bouleversante, chapeau bas à la maman de Philippine qui ne tient pas debout mais qui se bat pour qu'il n'y ait pas d'autres Philippine.

https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2025/09/ssstwitter-com_1758349728624.mp4

Hélas, le Conseil d'Etat n'a pas été dissous, lui.
Hélas, il continue d'obéir à certains lobbies, certains partis, certains politiques. Les juges ne représentent pas le peuple, ils représentent... des représentants de l'Etat qui n'ont pas nécessairement en tête le bien du peuple de France mais les objectifs nuisibles de certains élus... préférant leur carrière, leur patrimoine... au bien commun.